

#### **IV) Le breton dans la vie municipale**

14. Comment prévoyez-vous de développer la présence de la langue bretonne dans les événements (culturels, sportifs...) ?

*Brest au cœur*

**En poursuivant le travail déjà engagé.**

*Brest à venir*

**Nous sommes prêts à recueillir vos avis sur ce point.**

*Brest c'est vous !*

Lorsqu'il s'agit d'événements organisés par des associations ou des organismes privés, la collectivité n'a pas les moyens d'imposer l'usage de la langue bretonne. S'agissant des événements organisés par la ville, nous étudierons la possibilité d'une plus large communication bilingue.

*Brest imaginons demain*

**Avec vous et les différents acteurs concernées, sportifs, culturels...**

*Écologie solidarités Brest*

Les acteurs qui portent les événements sont libres d'afficher ou non la langue bretonne, bien sûr. Pour autant, nous pourrions conseiller aux acteurs d'aller vers le bilinguisme. Les événements directement portés par la ville pourront faire l'objet d'une communication bilingue.

*Liste citoyenne*

Même réponse que pour le point II.4 (sur l'absence de programme politique détaillé dans chaque thématique).

*Marchons pour Brest*

Comme évoqué en point I) 4/, nous travaillerons à valoriser le breton de façon transversale dans les politiques de la ville. Cette ambition se traduira par l'ajout de points spécifiques sur le bilinguisme dans les appels à projet.

N'a pas répondu :

Lutte ouvrière